



## PCA POISSY POLE TERTIAIRE



SMIDEF : SYNDICAT de la METALLURGIE d'Ile De France

### SALAIRES 2015

## Des négociations salariales très attendues !

### Des résultats très attendus

Alors que notre Groupe est passé du redressement vers la reconstruction, les salariés attendent des résultats des négociations salariales. La CFE-CGC a établi une base de revendications pour tenir compte des efforts consentis par tous pour la réussite de l'Entreprise.

### La CFE-CGC revendique

- **Un budget d'Augmentation Individuelle de 1,5 %** de la masse salariale **pour les TAM et les Cadres** afin d'assurer le déroulement des carrières et **assurer la reconnaissance du mérite.**
- **Un budget d'Augmentation Générale de 1,5 %** de la masse salariale **pour les TAM et les Cadres.**
- **Un budget spécifique** pour les rattrapages conformément à nos accords (Egalité, Chapitre 5 Article 3.2 du Nouveau Contrat Social ...).
- **Pour les Augmentations Individuelles TAM un minimum de 40€ et de 60€ pour les Promotions.**
- **La revalorisation de 3% des différentes primes.**
- **La renégociation des primes de transport sur les sites** avec une revalorisation mini de 5%.
- **La prime de Maîtrise à 130€.**
- **La revalorisation de la prime associée à la Médaille du Travail** (part variable à 10€ et +30% pour la part fixe). **Il est indispensable de valoriser l'expérience des seniors !**
- **Rétablir les règles de compensation des frais de déplacements**
- **La revalorisation des barèmes** de remboursement des frais de déplacement « France court » de 3%.
- **L'ouverture de négociations** pour l'encouragement et le suivi des carrières des salariés mobiles.
- **L'ouverture de négociations** sur les indemnités d'astreinte et d'appel/rappel ainsi qu'une revalorisation immédiate de ces indemnités de 10% pour se rapprocher du marché.

- **La revalorisation sur les primes associées aux missions « extrêmes ».**
- L'attribution d'une prime pour les tuteurs et les maîtres d'apprentissage.
- La communication des grilles de réseau de rémunération par coefficient et par décile.
- La communication systématique de leur fiche TOPAZE à tous les salariés concernés.

### En supplément pour les Cadres ...

- Nous rappelons que le passage automatique de K92 à P2 après 4 ans au plus doit être pérennisé et bénéficier d'un accompagnement salarial à hauteur de 5% minimum.
- Définition d'une enveloppe spécifique destinée à combler le retard par rapport au marché, identifiée pour les populations Cadres à partir de la classe fonction « E ».
- Une Augmentation générale de 1,5% avec un mini de 1000€ annuel.

**Les Cadres, trop souvent sous-payés par rapport au marché, ne veulent plus être les « laissés-pour-compte »**

**Pas de discrimination basée sur l'attribution d'une part variable aléatoire. A partir de la classe fonction E tous les Cadres doivent percevoir une part variable !**

### Des revendications innovantes en faveur du pouvoir d'achat...

Dans ce contexte difficile la CFE-CGC revendique :

- La création d'une prime responsabilité pour les donneurs d'ordres.
- L'augmentation à 50% de la participation employeur aux cotisations de la mutuelle.
- La participation financière de l'Entreprise à la restauration collective.
- Le rétablissement de l'abondement par l'Entreprise des sommes investies dans le PEAG.
- La mise en place d'une prime de mobilité.

La CFE-CGC exigera une mise en œuvre plus rigoureuse de l'accord de classification TAM et de ses décrets d'application (coef. 320), l'accès à la catégorie « Cadre », notamment pour les RU, et une vraie reconnaissance de la filière expertise.

La CFE-CGC demande également une revalorisation des minima des coefficients TAM.

N'oublions pas que la première force d'une Entreprise, ce sont les Femmes et les Hommes qui la composent !

**L'horizon s'éclaircit !** Les TAM et les Cadres de PSA ont besoin d'un signe positif!

Selon ce qu'elle mettra dans la balance lors de ces négociations, l'Entreprise montrera sa volonté de parier sur les forces vives de l'Entreprise que nous sommes toutes et tous.

# Les élections professionnelles « Délégués du Personnel » et « Comité d'Etablissement » vont bientôt avoir lieu sur le site du Pôle Tertiaire de Poissy (*mars 2015*).

La **CFE-CGC** défend un syndicalisme responsable, privilégiant le dialogue et la concertation.

## Ce que nous défendons ?

Les emplois avec des rémunérations qui reconnaissent les compétences.

La formation, tout au long de la vie, notamment celle de l'encadrement pour assurer son employabilité.

L'insertion et le maintien de l'emploi des jeunes et des personnes handicapées.

Une meilleure conciliation vie privée/vie professionnelle.

L'égalité professionnelle.

Un vrai projet de responsabilité sociétale de l'entreprise pour les salariés.

## Pourquoi nous rejoindre ?

En rejoignant la CFE-CGC, vous participez à la défense active de votre emploi, de votre métier, de votre avenir.

À la CFE-CGC, nos militants et adhérents sont des professionnels comme vous, ils font les mêmes métiers que vous et rencontrent les mêmes difficultés que vous !

Avoir des élus CFE-CGC dans votre entreprise c'est avoir un dialogue social constructif et d'avenir.

**Plus nous serons nombreux, plus nous serons influents**

**Rejoignez la CFE-CGC.  
Un syndicalisme de défis  
Un syndicalisme d'avenir  
Un syndicalisme de proximité**

**Fabrice ESPINASSE (Pôle 1)**  
DA/IME 45.33.78

**Pascal POTEY (Pôle 2)**  
DF/DSP 45.64.90

**Thierry BERNARD (Pôle 1)**  
DF/DCOA 45.62.81

**La CFE-CGC : Le syndicat n°1 des TAMs et des Cadres de la métallurgie.**